*Contenu des rubriques du site internet de l’Etude de Maitre TIACOH*

Ce document contient tous les textes descriptifs de chaque onglet qui figureront sur le site internet dans une première partie et l’arborescence des onglets dans une seconde partie.

**Code couleur**

Rouge: rubrique principal

Bleu: rubrique secondaire/suivante

ACCUEIL

Une vision nouvelle du notariat.

Le notariat, profession introduite en France au moyen Age (fin Ve siècle jusqu’au XVe siècle) est vieille de plus 1000 ans. Transporté par le cours de l’histoire dans tous les pays de droit, elle subit au fil du temps une mue considérable.

Face à cette ère du numérique qui s’impose à nous, nous, professionnels du droit venus à la profession après l’an 2000, sommes dans l’obligation de conserver les principes et valeurs traditionnelles de cette grande et noble profession.

Nous adaptons donc notre savoir-faire à ce monde empreint de toute part de globalisation économique, d’avancée digitale et de mutations de nos sociétés.

Notre expertise est donc mise à la disposition de la clientèle afin d’optimiser notre mission de conseil, de réaliser des prestations sur mesure, et garantir un service juridique adapté et de qualité.

L’ETUDE

L’Etude de Maitre Jérôme Désiré TIACOH est créée courant Août 2014 à la suite de sa nomination par le garde des sceaux Ministre de la justice, le 15 juillet 2014 en qualité de notaire à Toumodi (République de Cote d’ivoire) avec compétence locale et nationale.

Très tôt, l’Etude décide de se mettre en place et de partager une vision nouvelle du notariat ‘’convivial’’. Cette vision, conçue de rigueur et dont la prise en charge de la clientèle constitue un élément de valorisation économique d’une étude de notaire, est mis en pratique par le respect de nos valeurs de travail.

Pour satisfaire notre clientèle, nous nous saisissons de ses différents besoins exprimés afin de mieux de les réaliser car il est important pour notre Etude de développement d’entretenir une relation privilégié avec nos clients.

NOS COMPETENCES

DROIT PUBLIC

* Baux emphytéotiques administratifs
* Transferts de biens entre collectivités
* Acquisitions et cessions de biens immobiliers par les collectivités locales
* Urbanisme et opérations d’aménagement foncier

DROIT IMMOBILIER

* Acquisitions ou ventes immobilières
* Urbanisme et aménagement immobilier
* Urbanisme commercial
* Montage de dossier de Lotissements
* Rédaction de règlement de Copropriétés
* Vente en état futur d’achèvement (vente d’immobilier à construire)
* Ventes et achats de portefeuille d’actifs immobiliers
* Conseil sur la vie des biens immobiliers et les conséquences fiscales

DROIT COMMERCIAL ET DES SOCIETES

* Constitution de sociétés commerciales
* Rédaction de statuts de sociétés civiles
* Cession de fonds de commerce ou de droit au bail
* Cession et transmission de parts sociales
* Dissolution et partages de sociétés
* Contrats commerciaux
* Fusions et restructurations d’entreprises

DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

* Crédit-bail et baux à construction
* Assistance, conseil et rédaction de conventions d’ouverture de crédit
* Cessions de créances hypothécaires
* Acte de Prêt immobilier et de financement d’’immobilier à construire

DROIT DE LA FAMILLE

* Successions
* Contrats de mariage et changements de régime matrimonial
* Adoptions
* Divorces, séparations, partages
* Donations et testaments

GESTION DU PATRIMOINE

* Transmission d’entreprises
* Constitution de sociétés familiales
* Testaments
* Donations

PRENDRE UN RENDEZ VOUS

Le notaire ou le clerc principal donnera un jour fixe dans la semaine à des horaires connus afin de recevoir les clients ayant pris un rendez-vous via le site internet. Les adresses mails pour recevoir les demandes est la suivante :

LE NOTAIRE

Nommé par le garde des sceaux, Ministre de la Justice courant Aout 2014, Maitre Jérôme Désiré TIACOH est diplômé de l’école de Notariat de Tours en France et titulaire d’une maitrise en Droit privé, option carrières judiciaires obtenue à l’Université catholique d’Afrique de l’Ouest (Abidjan, Cote d’Ivoire).

Durant les premières années de son stage professionnel, il met en application les principes théoriques acquis à l’école de Notariat, notamment dans le domaine des successions. Une fois rompu à la pratique de cette matière, il prend le temps d’analyser les problématiques de gestion successorale qui en découlent ce qui lui permettra de se spécialiser, une fois nommé notaire, dans la gestion de patrimoine.

Il entre ainsi de plein pied dans le domaine immobilier en conseillant, structurant et en mettant sur pied des programmes immobiliers suivant le mécanisme juridique de Vente en Etat Futur d’Achèvement (VEFA). (Assinie, Abidjan, Yamoussokro)

En sa qualité de rédacteur de statuts de société, il vulgarise à travers les montages immobiliers qu’il propose les prises de participations par des particuliers et permet ainsi l’accession à la propriété au moyen de société par action simplifiée (SAS) et de Société Civile Immobilière (SCI).

Le déficit immobilier étant structurel en Côte d’Ivoire, Maitre Jérôme Désiré TIACOH veut participer à la création d’un environnement juridique sécurisé qui permettra non seulement l’accès à l’investissement et aussi à la propriété immobilière.

L’Etude qu’il dirige, constituée de plusieurs clercs, formés dans tous les domaines que vous retrouverez énoncés dans ‘’ NOS COMPETENCES’’ ainsi que notre réseau de partenaires (Expert-comptable, Géomètre, Avocat-conseil, Promoteurs immobiliers, Agence immobilière, Banques et architectes) aussi bien localement qu’à l’international (Cameroun, France, Grande-Bretagne, Suisse) nous permettent de réaliser des prestations de qualités et sur mesure.

CONTACTS

Téléphone : +225 20 24 25 16

Mail : jerometiacoh@notaire-tiacoh.com

Géo-localisation n (ABIDJAN & TOUMODI)

NOTARIAT POUR LES NULS

**BON A SAVOIR**

A l’origine le Notaire avait pour charge il y a de cela bien longtemps de participer au Désengorgement des audiences que donnaient les Princes et Rois, seuls détenteurs alors du pouvoir judicaire, au cours desquelles ceux - ci réglaient les litiges qui leur étaient présentés.

Introduite en France en 803 par Charlemagne, la fonction de Notaires concerne essentiellement de simples greffiers ou rédacteurs d’actes. Ils rédigent des projets de capitulaires (actes législatifs de l’époque) et des diplômes qui sont présentés à la signature du Roi et, en adressent des expéditions (copies certifiées conformes à l’acte original)

* Série de 20 questions et réponses posées habituellement à l’étude (***en cours***)

ACTUALITES

* Veille juridique
* Faire des recherches sur toutes les lois (Assemblée nationale/ projet de loi) qui impactent l'activité notariale
* Tenir une rubrique d'information sur l'actualité fiscale
* Regarder dans les décisions rendues par le Tribunal de commerce les impacts sur l'activité notariale
* Citer les sources
* Surveiller l'activité de la Chambre des Notaires
* Surveiller l'activité du Ministère de la Justice

ANNONCES IMMOBILIERES

* Faire une répartition par type de bien vendu

1. terrain
2. maison d'habitation
3. terrain rural
4. appartement

* Faire une répartition par catégorie de bien vendu

1. Haut standing
2. Moyen standing
3. Bas standing

* Faire une répartition géographique

1. Abidjan
2. Toumodi